



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocations

Question écrite n° 7859

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur l'interpellation dont le Gouvernement fait l'objet de la part du syndicat Force ouvrière qui indique que, dans le cadre du budget 2008, celui-ci s'apprête à supprimer une allocation de préretraite bénéficiant aux cinquante-cinq-soixante ans au chômage ne pouvant bénéficier des dispositifs « carrières longues » ou de l'allocation spécifique de solidarité. L'organisation syndicale s'élève « contre une mesure qui va renvoyer au RMI des salariés privés d'emploi dans un contexte général où les seniors constituent toujours la variable d'ajustement de la politique d'emploi des entreprises ». Il souhaite connaître son avis sur cette interpellation.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7859

Rubrique : Préretraites

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6328

Question retirée le : 3 mai 2011 (Fin de mandat)